



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**DU SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL DE L'EAU
ET DE L'ASSAINISSEMENT**

DÉLIBÉRATION N°DELCA25_10_0010bis

OBJET :
Renouvellement d'une ligne de trésorerie

L'an deux mille vingt cinq, le deux octobre, le Conseil d'Administration du Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Mme Christine TEQUI, Présidente du SMDEA.

PRÉSENTS :

Christine TEQUI, Alain MAYODON, Thierry PORTET, Raymond BERDOU, Jacques ESCANDE, Daniel BESNARD, Elisabeth CLAIN, Alain GARNIER, Jean-Claude SERRES, Jean-Paul FERRE, Joelle EYCHENNE

ABSENTS :

Louis MARETTE, Marc SANCHEZ, Pierre VIEL, Jean-Pierre BOIX, Francis MAGDALOU, Henri BENABENT, Alain METGE, Jérôme BLASQUEZ

PROCURATIONS :

Christian LOUBET donne pouvoir à Christine TEQUI
Jean-Michel SOLER donne pouvoir à Jean-Claude SERRES

Secrétaire de séance : Mr Thierry PORTET

En préambule, Madame la Présidente rappelle aux membres du Conseil d'Administration les lignes de trésorerie souscrites en vigueur actuellement :

	Caisse d'Epargne (1)	Crédit Mutuel (2)
Montant	4.9 M€	4.9 M€
Index bancaire	Ester	Euribor 3Mois
Marge bancaire	0.50%	0.55%
Commissions diverses	2 500 € comm. d'engagement 0.08 % comm. de non utilisation	3 000 € comm. d'engagement

(1) Ligne de trésorerie active jusqu'au 20 octobre 2025

(2) Ligne de trésorerie active jusqu'au 14 décembre 2025

Au 02 octobre 2025, la mobilisation de ces lignes de trésorerie était la suivante :

Titulaire contrat	Montant total (€)	Utilisation (€)	Disponibilités (€)
Caisse d'Epargne (1)	4 900 000	4 900 000	0
Crédit Mutuel (2)	4 900 000	1 000 000	3 900 000
	9 800 000	5 900 000	3 900 000

Il convient de renouveler le contrat de ligne de trésorerie arrivant à échéance le 20/10/2025 (1).

Le 29 août 2025, une consultation pour une ligne d'un montant équivalent de 4 900 000 € a donc été engagée auprès des établissements suivants :

AGENCE FRANCE LOCALE – CREDIT AGRICOLE – CAISSE D'EPARGNE – CREDIT MUTUEL – BANQUE POSTALE – SOCIETE GENERALE

Considérant, après analyse financière, de retenir l'offre de la BANQUE POSTALE aux conditions suivantes :

CARACTERISTIQUES FINANCIERES DE LA LIGNE DE TRESORERIE UTILISABLE PAR TIRAGES

Montant maximum 4 900 000.00 EUR

Durée maximum 364 jours

Taux d'Intérêt €STR + marge de 0.620 % l'an*

Base de calcul Exact/360

Modalités de remboursement Paiement trimestriel des intérêts et de la commission de non utilisation

Remboursement du capital à tout moment et au plus tard à l'échéance finale

Garantie Néant

Commission d'engagement 2 450.00 EUR, soit 0.050% du montant maximum payable au plus tard à la date de prise d'effet du contrat

Commission de non utilisation :

0.00% du montant non tiré si le taux de non utilisation constaté quotidiennement est inférieur ou égal à 50.00%

0.05% du montant non tiré si le taux de non utilisation constaté quotidiennement est strictement supérieur à 50.00% et inférieur ou égal à 65.00%

0.10% du montant non tiré si le taux de non utilisation constaté quotidiennement est strictement supérieur à 65.00%

Ouï l'exposé de Mme TEQUI et après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents :

• **APPROUVE**,
Ladite analyse,

• **AUTORISE**,
Madame La Présidente à signer tout document y afférent.

St Paul de Jarrat, le 16/10/2025



La Présidente du SMDEA

Christine TEQUI

AR CONTROLE DE LEGALITE : 009-250901873-20251016-DELCA25_10_0010-DE
en date du 16/10/2025 ; REFERENCE ACTE : DELCA25_10_0010